Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: Giroud, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annecy



Consulat : 25, rue Royale

74002 ANNECY-CEDEX

Tél.: 51-18-82

Le Consul de Suisse à Annecy à tous ses compatriotes des deux Savoie!

Votre opinion sur les sociétés suisses et sur les pages du Messager Suisse réservées à l'arrondissement consulaire d'Annecy m'intéresse. Je vous invite à vouloir bien remplir le questionnaire reproduit page 10 et à le renvoyer, non signé, à l'adresse suivante :

Consulat de Suisse Boîte postale 70 74002 ANNECY

Que vous soyez ou non membre d'une société suisse, je tiens à connaître votre avis qui m'aidera ensuite à mieux vous informer par le canal du Messager Suisse. Le résultat de cette petite enquête sera publié sur cette page, dans le numéro d'octobre 1978. Je ne doute pas que vous serez très nombreux à répondre et que chacun prendra le temps de mettre quelques croix dans les cases réservées à cet effet puisque c'est pour vous l'occasion d'exprimer un point de vue.

Je vous remercie vivement de votre aimable coopération et je vous adresse à tous mes salutations patriotiques.

> Votre Consul, Pierre-A. Giroud.

Message du 1er août du Consul de Suisse à Annecy

L'homme a de tout temps exprimé son besoin de communiquer avec ses semblables. Notre Fête Nationale du 1er Août a, elle aussi, toujours été le prétexte à des allocutions, discours ou messages d'hommes politiques de notre Pays, responsables de la vie publique, qui, afin d'assurer ce trait d'union entre générations et hommes d'horizons divers, ont éprouvé ce besoin de communication.

En l'occurrence, j'éprouve le sentiment qu'il convient de dire à tous nos compatriotes des Savoies combien nous devons en ce jour de Fête rester attachés par la pensée à notre si belle Patrie à laquelle nous devons, à l'unisson, souhaiter Prospérité et Paix. Que chacun de vous reçoive mon salut le plus cordial!

P. Giroud, Consul.

Besançon



15 bis, avenue Fontaine-Argent. Tél.: 80-18-83.

Consulat de Suisse

Venant de Rabat (Maroc), M. Jean-Pierre Ballaman, originaire du canton de Fribourg, est arrivé à Besançon au mois de février pour y assumer les fonctions de Chancelier, en remplacement de M. Michel Crot.

Réunion annuelle des Présidents et Délégués des Sociétés suisses de Franche-Comté

C'est le Cercle suisse de Dole qui, cette année, a organisé la réunion des Sociétés suisses de Franche-Comté. Sous la présidence de M. Olivier Jaccard, président du Cercle suisse de Dole, et en présence de M. Walter Brunner, consul de Suisse à Besançon, quelque 120 présidents et délégués ont eu l'occasion de

faire un tour d'horizon sur les principales questions qui se posent à la colonie suisse de Franche-Comté. A la fin des débats, M. le Maire de Dole nous fit l'honneur de se joindre à l'assemblée pour un apéritif durant lequel le bon voisinage franco-suisse a, une fois de plus, été proclamé. Les participants à la réunion se sont ensuite retrouvés autour d'une table bien garnie et ce n'est qu'après maintes évocations de vieux souvenirs que chacun s'en est retourné dans son foyer.

Assemblée générale de la Société suisse de Fesches-le-Châtel

(Compte rendu de M. Emile Voisard, Président)

Le 11 mars a eu lieu la réunion générale de la Société suisse. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette soirée qui débuta par une excellente choucroute garnie.

A 22 heures, M. Voisard, président, ouvrit la séance en présence de M. le Maire d'Etupes et Mme Bernard, et de M. Béquillard, maire de Badevel, invités.

Après avoir remercié ces personnalités et amis de leur présence, le président souligna que cette soirée était d'abord une réunion d'amitié franco-suisse, car plus de 80 % de sociétaires sont doubles nationaux, avec beaucoup de jeunes qui ont assuré la survie de la Société. Le comité a été reconduit pour une année. Elu président en 1944, M. Voisard entame donc sa trente-cinquième année de présidence. Il remercia l'assemblée pour cette marque de confiance. Après avoir remémoré les principaux événements de la société en 1977, le président commenta les dernières votations en Suisse. Pour la retraite à soixante ans il comprend le vote négatif des Suisses, car avec une rente de 1500 francs suisses et un loyer de 600 francs suisses, il est très difficile de survivre.

Les retraites complémentaires n'existant que depuis peu de temps, n'apportent pas encore la différence pour une rente convenable. Par contre, il regretta vivement le vote sur l'A.V.S. reculant de soixante à soixante-deux ans le droit d'une rente pour la femme d'un couple dont le mari est déjà bénéficiaire. C'est un recul et l'on ne peut parler avec ces dispositions

(Suite page 15)

	très utiles [] utiles [] inutiles []
2.	Le programme des activités d'une société suisse devrait-il comprendre des
	films activités sportives la autres (lesquelles): voyages activités littéraires la conférences activités artistiques la conférences la conférences la conférences la conférence activités artistiques la conférence
3.	Quand les réunions et manifestations des sociétés suisses devraient- elles avoir lieu
	périodicité quel jour de à quel moment dans l'année la semaine de la journée
	chaque semaine [] jours ouvrables [] le matin [] chaque mois samedis [] l'après-midi [] chaque trimestre[] dimanches [] le soir
4.	Etes-vous membre d'une société suisse OUI[] NON []
5.	Si vous n'êtes pas membre d'une société suisse, expliquez pourquoi vous ne pouvez pas (ou ne voulez pas) faire partie d'une telle société:
6.	Si vous êtes membre d'une société suisse, l'activité de votre société vous paraît-elle: intéressante [] peu intéressante [] suffisante [] trop chargée []
7.	Que vous soyez ou non membre d'une société suisse, avez-vous un commentaire ou une proposition à faire au sujet des sociétés suisses ?
8.	Lisez-vous les textes qui paraissent dans les pages roses du MESSAGER SUISSE réservées à l'arrondissement consulaire d'Annecy
	toujours [] parfois [] jamais []
9.	Ces textes
	- sont-ils trop exclusivement consacrés à la vie des sociétés suisses ? OUI[] NON[]
	- devraient-ils rapporter les activités des sociétés suisses
	plus fréquemment [] moins souvent [] pas du tout [] plus longuement [] plus brièvement [] comme d'habitude []
	- devraient-ils être consacrés en priorité
	aux réunions passées [] aux programmes à venir [] autres suggestions
10.	Avez-vous une autre proposition pour améliorer la présentation et le contenu des colonnes réservées à l'arrondissement consulaire d'Annecy dans le MESSAGER SUISSE:
Que:	l est votre âge ? moins de 20 ans [] de 20 à 35 ans [] de 35 à 50 ans de 50 à 65 ans [] de 65 à 80 ans []

1. Considérez-vous qu'à notre époque, les sociétés suisses sont encore

de progrès social. Il regretta également le manque d'informations du Messager Suisse, notamment sur la neuvième révision de l'A.V.S.

(Nous rappelons à notre correspondant que le texte de la neuvième révision est paru dans le numéro 1 de 1977).

Divers projets de sorties ou autres manifestations ont été décidés pour 1978. M. Erard, président d'Honneur de la Société, accordéoniste de talent et âgé de quatre-vingts ans, ainsi que MM. Stocquet et Rime animèrent cette soirée très réussie.

UNION HELVETIQUE ET CERCLE AMICAL SUISSE DE L'AUBE

Président : Laville Jean 8, rue Louis-le-Clert 10000 TROYES

Noël 1977

Ils étaient tous là ou presque, c'est vraiment ce que l'on pouvait dire à l'occasion de notre fête de Noël. En effet, nos membres les plus assidus s'étaient retrouvés une fois de plus pour célébrer dignement les fêtes de fin d'année. Certains, même, étaient venus de loin, ce qui prouve leur attachement à notre petite société. Le président et Mme Laville accueillaient leurs invités avec le sourire et bientôt la salle de la Brasserie du Théâtre fut remplie de joyeux convives. Les enfants, l'œil en coin, lorgnaient le sapin garni de paquets multicolores. Un excellent repas fut servi et tous les invités y firent honneur; repas entrecoupé de chants patriotiques et de musique folklorique. Mme la présidente distribua ensuite les jouets aux enfants impatients et la joie éclairant leurs visages fut le plus sincère des remerciements. Puis la guerre des boules et des serpentins éclata et l'on put voir toute la petite colonie d'habitude si calme, se déchaîner et s'époumonner pour mieux viser son voisin. La neutralité légendaire de la Suisse semblait bien précaire! Une sauterie clôtura la réunion, jeunes et vieux dansèrent allègrement pour terminer joyeusement cette petite fête. En résumé, un après-midi réussi; souhaitons seulement que d'autres suivent et que nous ayons à l'avenir toujours le même succès.

Dijon



6, rue Rameau Tél.: 32-12-59 Assemblée générale du dimanche 2 avril 1978

Celle-ci n'a pu avoir lieu courant mars, en raison des élections législatives et Fêtes de Pâques de fin mars

C'est au restaurant, Hôtel de France, rue des Perrières, que le Comité avait convié les membres de la société à venir assister à cette importante réunion.

M. Rebetez, président sortant, ouvre cette séance à 10 h 30, entouré de M. Louis François, consul de Suisse à Dijon, Mlle Gros, vice-consul à Dijon, M. Juillard, premier vice-président, M. Quadri, vice-président d'honneur, Mlle Vananti, deuxième vice-présidente, ainsi que l'ensemble des membres du Comité et un nombre important de sociétaires.

Nous avions également le plaisir d'avoir parmi nous M. Leu, ancien vice-consul à Dijon, accompagné de son épouse, ainsi que M. Jean-Marie Perry, ancien président de la Société Suisse, qui réside maintenant en Suisse

M. Rebetez prit la parole pour saluer les membres présents.

Il remercia les personnalités citées ci-dessus, d'avoir bien voulu venir assister à cette Assemblée générale. M. Rebetez nous fit part des démarches qui ont été entreprises auprès des autorités officielles pour le transfert de notre Siège social, Café des Tramways, 34, rue de Mulhouse à Dijon. Ces démarches ont été acceptées et confirmées au Journal officiel du 27 janvier 1978. Les membres présents ont approuvé cette initiative prise par le Comité central.

Les rapports de gestion ont été présentés par MM. Marcel Seydoux et Bernard Hofmann.

Ceux-ci ont été approuvés par l'assemblée. A cette occasion, plusieurs membres ont été admis à notre Société.

En ce qui concerne le Vingtième Congrès de l'Union des Suisses de France à Paris, l'assemblée approuva la candidature de M. Seydoux pour représenter la Société Suisse de la Côte-d'Or.

Election du Comité. — Celui-ci est reconduit dans ses fonctions.

M. Juillard, premier vice-président au nom du Comité central et sociétaire, remercie le président pour son dévouement et se félicite de le revoir encore à la tête du Comité central.

Nous écouterons avec attention le discours de M. le Consul traitant principalement des possibilités des Suisses résidant à l'étranger de conserver ou de retrouver la nationalité suisse.

Ces problèmes concernent de plus en plus les jeunes de parents suisses, qui sont à l'étranger.

Les personnes désireuses de se renseigner d'une façon détaillée, sont toujours les bienvenues au Consulat.

M. le Consul conclut son exposé en félicitant le Comité central réélu et formule des vœux de bonheur et prospérité à notre Société.

M. Norbert Rebetez, président actif, remercie les membres participants venus nombreux à cette journée et aura également une pensée toute spéciale pour les personnes malades qui n'ont pu se joindre à nous. Le Comité central s'efforcera de travailler ensemble et dans de bonnes conditions afin de gérer au mieux les intérêts de la Société.

Après l'apéritif. les membres assisteront au déjeuner dans la grande salle du restaurant où l'on se séparera assez tard, heureux d'avoir passé une journée entre compatriotes.

Sortie d'été : 25 juin 1978

Cette année, celle-ci aura lieu à Vernot, dans une localité à 30 km de Dijon, entourée de forêts.

L'organisation en a été confiée à M. et Mme Aloïs Bruhin.

Le rendez-vous sera donné dès le matin.

Des jeux seront organisés.

Cérémonie officielle à 11 h 30.

Repas à 13 heures, pris au restaurant.

Le programme n'est pas encore établi définitivement.

Une circulaire sera envoyée à chaque famille début juin 1978.